

# LA GRANDE OFFENSIVE DU MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Voilà près de 25 ans que les États-Unis et l'Europe préparent en secret un accord de libre-échange. L'objectif : doper la puissance économique de l'Occident. Mais à quel prix ?

**U**ltime résistance d'une vieille Europe face au monde globalisé ? Ou vigilance salvatrice de quelques éclairés soucieux de protéger nos intérêts, notre culture et notre identité ? Les critiques adressées à l'encontre du traité transatlantique incarnent peut-être tout cela à la fois. Ce projet d'accord de libre-échange que l'Union européenne prévoit de signer avec les États-Unis a rallumé les peurs de part et d'autre de l'Atlantique. On redoute ici de se faire croquer, on s'alarme là d'être envahi par la malbouffe d'un côté, par le roquefort, de l'autre.

Lancées en 2013, les négociations doivent créer un Grand Marché transatlantique (GMT) : une zone de commerce entre les deux premières économies du monde débarrassée de barrières tarifaires et de contraintes réglementaires jugées inutiles. Un accord serait historique, pensent ses défenseurs. Renoncer au traité transatlantique « serait une occasion manquée », insiste Pascal Lamy. L'ex-directeur de l'OMC (de 2005 à 2013), habitué des tractations ponctuées de portes claquées, comprend les inquiétudes : « La crainte est naturelle. Chacun, dans son pays, pense que son niveau de protection des consommateurs est le meilleur », dit-il. Mais celles-ci doivent être dépassées. « Il s'agit d'un enjeu géostratégique, d'un moyen de reprendre de l'avance sur les pays émergents. »

## Une riposte à la mondialisation

Voilà qui est dit. L'Europe croit mener une bataille contre le modèle américain quand le véritable enjeu serait de défendre l'Occident face aux pays émergents. Pour l'ancien directeur de cabinet de Jacques Delors, boucler ces discussions permettrait de définir des normes sur lesquelles devront s'aligner la Chine, le Mexique et bien d'autres. L'Occident tiendrait donc à portée de main une revanche face à la mondialisation. On peut voir aussi dans ces négociations revivre l'esprit de l'Europe. Celui de l'article 110 du traité de Rome, souligne Antoine Schwartz, politologue, chercheur à l'université Paris-8 - Saint-Denis, où il est écrit : « En établissant une union douanière entre eux, les États

membres entendent contribuer, conformément à l'intérêt commun, au développement harmonieux du commerce mondial, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux et à la réduction des barrières douanières. »

## Des inquiétudes légitimes

À juger de la nervosité suscitée par le GMT, tous les Européens ne partagent pas cette vision. En France, en Allemagne et en Belgique, citoyens, consommateurs, ONG et PME s'émeuvent. Un tel accord fomenté en secret par quelques technocrates, disent-ils, signerait la victoire des multinationales et du bas coût. Il anéantirait les dernières protections à notre culture. McDo et Coca-Cola lamineraient notre vin et notre fromage. Fantômes ? L'accord de libre-échange visant à la suppression des barrières tarifaires entre le Royaume-Uni et la France de Napoléon III avait suscité des inquiétudes assez similaires, rappelle Jean-Marc Daniel, économiste et historien. À l'époque, « on s'alarmait de la mise en danger de la française », explique-t-il. Face à un Royaume-Uni en pleine révolution industrielle, l'Hexagone se sentait telle une proie prête à être dévorée. Face à la bourgeoisie libérale qui se revendiquait l'héritière de 1789, en faveur du traité, le patron des patrons de l'époque, Auguste Mimerel, s'époumonait au nom de l'industrie française. « Et les bergers français, Monsieur le président ! [...] Vive les moutons français ! », expliquait un bonnetier dont se moquait Louis Reybaud dans son roman satirique *Jérôme Paturot. À la recherche d'une position sociale*, publié en feuilleton dans les quotidiens *Le Constitutionnel* et *Le National* en 1842.

L'épisode pourrait laisser croire que les résistants d'hier comme ceux d'aujourd'hui se battent en vain contre l'avancée irrémédiable de la mondialisation. Pourtant, au-delà des anxiétés instrumentalisées à dessein par quelques tribuns de la politique, la négociation sur le GMT comporte, de l'avis de nombreux experts, de réels dangers. La question des OGM et de

ses déclinaisons n'est pas, selon eux, le vrai sujet. « On n'est pas dans un exercice de "big bang" d'harmonisation », explique Elvire Fabry, chercheuse à Notre Europe - Institut Jacques-Delors. *Il ne s'agit pas de changer les réglementations de l'Union européenne ou des États-Unis, d'autoriser ce qui était interdit.* » La convergence réglementaire dont il est question consiste à s'attaquer à des « écarts accidentels », dit-elle. Lorsque deux États visent le même objectif – la protection des automobilistes, par exemple –, il s'agit d'imposer des tailles de pare-chocs identiques. Quant aux PME, elles profiteront de l'abaissement des barrières pour entrer sur des marchés dont elles étaient, jusqu'ici, exclues.

Ce qui trouble davantage les « pro » comme les « anti » – GMT est la mise en place de tribunaux censés protéger les investisseurs étrangers afin qu'ils bénéficient d'un traitement « juste et équitable », face aux industriels locaux. Cette clause est fréquente dans les accords Nord-Sud, lorsque la justice de l'un des deux pays est présumée défaillante, souligne Elvire Fabry :

« Dans le cas du traité transatlantique, les deux parties ne peuvent-ils pas se faire confiance ? Ces tribunaux sont-ils bien indispensables ? », s'interroge-t-elle.

La multiplication des procès contre des États appelle à la vigilance. L'Uruguay est poursuivi par Philip Morris pour avoir renforcé l'avertissement sur les paquets de cigarettes. L'Allemagne, pointe Pia Eberhardt, de l'association Corporate Europe Observatory, est poursuivie par la société suédoise Vattenfall qui lui réclame une indemnisation de 3,7 milliards d'euros pour compenser la sortie du nucléaire. Demain, les multinationales pourront-elles dicter leurs lois aux États ? L'ingéniosité des juristes mérite d'y réfléchir. Faut-il pour autant rejeter l'intégralité du GMT ? Karl Marx lui-même n'a jamais su véritablement s'affirmer pour ou contre le libre-échangeisme. ■



Des États muselés par l'accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Union, au profit des multinationales, c'est ce que craignent ces opposants au Grand Marché qui manifestent ici à Toulouse, le 10 mai 2014, avant les élections européennes.

ALAIN PITTON/CORBIS

**1990** La déclaration transatlantique instaure des sommets annuels entre l'Union européenne et les États-Unis.

**2007** Un Conseil économique transatlantique est chargé d'harmoniser les législations européenne et américaine.

**2013** Les négociations sur l'accord de libre-échange transatlantique débutent.

**2014** Le cinquième cycle de négociations s'ouvre à Arlington, en Virginie.